

MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

(Non vérifié)

Pour la période de trois mois
terminée le 30 juin 2025

Canada



TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION.....	3
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE.....	6
ÉTATS FINANCIERS.....	7

RAPPORT DE GESTION

APERÇU FINANCIER

Les présents états financiers trimestriels doivent être lus conjointement avec les plus récents états financiers annuels audités du Musée canadien de la nature (le « Musée ») pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 et avec la présentation narrative incluse dans le présent rapport financier trimestriel.

Le Musée canadien de la nature accomplit son mandat national, prescrit par la *Loi sur les musées*, dans le contexte du régime de gouvernance et de responsabilité établi dans cette loi et dans la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. À cette fin, le conseil d'administration et les gestionnaires du Musée se sont fermement engagés à gérer les fonds publics et privés investis dans l'établissement de manière transparente et responsable, en optimisant la valeur qu'apporte le Musée aux Canadiens et à la société canadienne.

La mission du Musée suscite par le biais de l'engagement du public, à inspirer les gens à connaître, à s'engager et à prendre soin de la nature et d'un avenir naturel durable. Le Musée est un centre de recherche et de collection de premier plan qui a démontré son leadership national et international en matière de la biodiversité et de la géodiversité. La nécessité d'appliquer cette recherche et d'utiliser les collections, telles qu'elles sont accessibles par l'intermédiaire des réseaux nationaux et mondiaux de connaissances qu'ils soutiennent, deviendra de plus en plus importante. Le rôle accru du Canada dans le dialogue mondial sur l'environnement et le changement climatique suscitera des attentes à l'égard du Musée national de la nature pour qu'il continue à contribuer à l'ensemble des connaissances sur le passé, le présent et l'avenir de la nature basées sur des preuves de la nature recueillies au fil du temps.

Atteindre la viabilité financière a été, et demeurera, l'une des principales priorités du Musée. Le Musée a mis en place un certain nombre de stratégies conçues pour gérer les pressions connues et anticipées. Une approche de gestion des risques d'entreprise est utilisée pour gérer ces stratégies et ces pressions afin de soutenir la vision d'être une institution nationale offrant un maximum de valeur et de service au public.

En 2024-2025, le Musée a reçu 4,8 millions de dollars de financement supplémentaire dans le cadre du Budget 2023 pour combler les écarts entre les coûts de fonctionnement du Musée et les crédits parlementaires, et 1,2 million de dollars de ce financement avait été reçu au 30 juin 2024. Un financement similaire de 4,8 millions de dollars est prévu pour l'exercice financier en cours, mais aucun montant n'avait été reçu au 30 juin 2025.

RENDEMENT FINANCIER

REVENUS ET CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les revenus et les crédits parlementaires sont demeurés stables à 13,1 millions de dollars au cours du trimestre terminé le 30 juin 2024 et 2025, les crédits parlementaires représentant 73 % du total des revenus en 2024-2025 et 67% en 2025-2026. La proportion des crédits parlementaires était plus élevée en 2024-2025 en raison de l'augmentation des crédits parlementaires résultant de la réception d'un financement de 1,2 million de dollars provenant du budget 2023 et de la baisse des revenus gagnés par rapport à 2025-2026.

Crédits parlementaires

Sur une base de comptabilité d'exercice, les crédits parlementaires ont diminué de 0,8 million de dollars (8 %), passant de 9,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2024 à 8,7 millions pour le trimestre terminé le 30 juin 2025. Cette diminution est attribuable au financement supplémentaire de 1,2 million de dollars reçus au cours de l'année précédente dans le cadre du Budget 2023, partiellement contrebalancée par les variations dans le calendrier et le montant des acquisitions d'immobilisations au cours de chaque période.

Droits d'entrée et des programmes

Les revenus obtenus grâce aux droits d'entrée et des programmes pour le trimestre termine le 30 juin 2025 ont été de 1,6 million de dollars, une augmentation de 0,1 million de dollars (7 %), contre 1,5 millions pour le trimestre terminé le 30 juin 2024. L'augmentation des droits d'entrée et des programmes est attribuable à la hausse des revenus tirés des revenus d'admission au cours de cette période. Le Musée est passé à un modèle de tarification tout compris en 2025-2026. Avant 2025-2026, les droits d'entrée pour les expositions temporaires étaient vendus séparément des droits d'entrée générale. La fréquentation s'est élevée à 89 150 visiteurs pour le premier trimestre de 2025-2026 contre 90 095 pour la même période en 2024-2025.

Opérations auxiliaires

Les revenus liés aux opérations auxiliaires comprennent la location d'installations au ECV et CPN, les ventes en boutique, le loyer de la cafétéria, le stationnement ainsi que les services aux collections. Ces revenus ont augmenté de 0,1 million de dollars (11 %), passant de 0,9 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2024 à 1,0 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2025. Cette augmentation est principalement due à la hausse des revenus provenant des stationnements.

Intérêts

Les revenus d'intérêts générés à partir des placements et les dépôts en espèces ont augmenté de 0,4 million de dollars (67 %), passant de 0,6 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2024 à 1,0 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2025. Cette augmentation des revenus d'intérêts est principalement attribuable aux gains nets de réévaluation réalisés lors du règlement des placements au cours de la période 2025-2026.

Apports

Les apports constatés à titre de revenus varient d'année en année en fonction des ressources nécessaires pour financer la recherche, les collections et les programmes de sensibilisation du public, y compris l'aménagement de nouvelles galeries permanentes. Sur une base de comptabilité d'exercice, les apports, y compris les dons, les commandites, les commandites en nature et les dons de spécimens, ont augmenté de 0,2 million de dollars (67 %), passant de 0,3 million de dollar pour le trimestre terminé le 30 juin 2024 à 0,5 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2025.

Services professionnels et scientifiques

Les services professionnels et scientifiques comprennent les revenus générés grâce au financement reçu pour des projets de recherche et des projets opérationnels spécifiques. Les fonds reçus à des fins spécifiques externes sont comptabilisés en tant que revenus au fur et à mesure que les dépenses correspondantes sont encourues. Les services professionnels et scientifiques sont demeurés relativement stables, s'établissant respectivement à 0,2 et 0,1 million de dollars pour les trimestres terminés le 30 juin 2024 et 2025. Les revenus provenant des services professionnels et scientifiques peuvent fluctuer considérablement d'une période à l'autre en fonction des projets ayant reçu un financement ainsi que le calendrier et la portée des projets.

Divers

Les revenus divers comprennent les expositions itinérantes, les redevances ainsi que les activités non courantes. Les revenus divers se sont élevés à 0,2 million de dollars en 2025-2026, contre nul en 2024-2025. L'augmentation des revenus divers en 2025-2026 est principalement attribuable aux revenus générés par l'exposition itinérante Planet Ice. L'exposition n'a pas été louée en 2024-2025.

DÉPENSES

Les dépenses ont augmenté de 0,7 million de dollars (6 %), passant de 12,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2024 à 13,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2025. L'augmentation des dépenses au cours de ce trimestre est principalement due à la hausse des coûts de personnel et des coûts variables liés à des projets ponctuels, ainsi qu'aux coûts liés aux installations, notamment les coûts liés aux services publics, à la sécurité et au nettoyage.

Expériences et engagement

Les dépenses liées aux expériences et engagement sont restées relativement stables entre les deux périodes, passant de 3,2 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2024 à 3,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2025.

Entretien et accès aux collections

Les dépenses d'entretien et d'accès aux collections sont demeurées stables à 1,0 million pour les trimestres terminés le 30 juin 2024 et 2025.

Recherche et découverte

Les dépenses de recherche et découverte ont augmenté de 0,3 million de dollars (19 %), passant de 1,6 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2024 à 1,9 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2025. Cette hausse de dépenses au cours de ce trimestre est principalement liée au personnel supplémentaire et aux coûts du travail sur le terrain associés aux projets financés par des sources externes.

Services de soutien interne

Les dépenses liées aux services de soutien interne ont augmenté de 0,3 million de dollars (18 %), passant de 1,7 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2024 à 2,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2025. L'augmentation des coûts entre les deux périodes est due à des initiatives internes en matière de gouvernance et de développement, ainsi qu'à des pressions inflationnistes sur les coûts des services nécessaires au fonctionnement du Musée.

Édifices et terrains

Les dépenses totales liées aux édifices et terrains du Musée pour le trimestre terminé le 30 juin 2025 sont restées inchangées par rapport à la période précédente, à 4,9 millions de dollars, la hausse des coûts liés aux services publics, à la sécurité et au nettoyage ayant été compensée par la baisse des coûts ponctuels liés aux projets et aux services publics entre les deux périodes.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION NETS

Les résultats d'exploitation nets ont généré un excédent de 36 milles dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2025. Pour le trimestre terminé le 30 juin 2024, les résultats d'exploitation nets ont généré un excédent de 0,7 million de dollars. L'excédent est attribuable aux revenus générés au cours de la période et à la réception d'un financement de 1,2 million de dollars du budget 2023, partiellement contrebalancés par des coûts de personnel supplémentaires, des coûts associés aux expositions temporaires et des coûts d'exploitation non discrétionnaires plus élevés.

SITUATION FINANCIÈRE

Actif

L'encaisse a augmenté de 3,9 millions de dollars (15 %), passant de 26,8 millions de dollars au 31 mars 2025 à 30,7 millions de dollars au 30 juin 2025. Cette augmentation est principalement due au rachat d'investissements à long terme d'une valeur nominale de 6,0 millions de dollars et à des gains de réévaluation cumulés de 0,5 million de dollars au cours de la période, partiellement compensés par des diminutions résultant du calendrier des paiements aux fournisseurs et aux employés.

Les immobilisations ont diminué de 1,9 million de dollars (1%), passant de 134,8 millions de dollars au 31 mars 2025 à 136,7 millions de dollars au 30 juin 2025 en raison d'une charge d'amortissement de 2,1 millions de dollars, partiellement compensée par l'acquisition d'immobilisations au cours de la période.

Passif

Les revenus, apports, crédits parlementaires et le financement des immobilisations reportés ont augmenté de 0,3 million de dollars (6 %), passant de 4,7 millions de dollars au 31 mars 2025 à 5,0 millions de dollars au 30 juin 2025. Cette hausse est principalement attribuable à des apports affectés d'un montant de 1,7 million de dollars reçus au cours de la période et reportés à des exercices ultérieurs, partiellement compensés par des revenus précédemment reportés d'un montant de 1,4 million de dollars comptabilisés pour la prestation de biens et de services.

Le financement des immobilisations reporté a diminué de 1,6 million de dollars (1 %) pour atteindre 128,2 millions de dollars au 30 juin 2025, alors qu'il était de 129,8 millions de dollars au 31 mars 2025, une baisse attribuable aux 1,9 million de dollars de financement des immobilisations reporté comptabilisé comme des revenus, partiellement compensés par l'acquisition d'immobilisations d'une valeur de 0,3 million de dollars au cours du trimestre terminé le 30 juin 2025. Le financement des immobilisations reporté est comptabilisé comme revenu au même rythme que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Actif net

L'actif net de 37,1 millions de dollars au 30 juin 2025 est attribuable aux résultats d'exploitation nets positifs pour le trimestre terminé le 30 juin 2025, et à l'excédent d'exploitation cumulatif, partiellement compensés par une variation nette de 0,2 million de dollars d'investissement en immobilisations.

Les gains de réévaluation accumulés de 0,5 million de dollars comptabilisés jusqu'à la date du règlement et attribuables à l'investissement du Musée évalué à la juste valeur ont été comptabilisés au cours de la période actuelle, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un gain de réévaluation net réalisé dans l'état des résultats. Ce gain est inclus dans les intérêts.

L'investissement en immobilisations est affecté par le traitement comptable du Campus du patrimoine naturel du Musée, situé à Gatineau, au Québec, qui est inscrit dans l'état de la situation financière à titre d'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition. En raison de l'intérêt plus élevé au début du bail, cela a eu une incidence négative sur l'actif net du Musée pendant de nombreuses années. Comme la composante d'intérêt du contrat de location décroît, le déficit afférent à ce traitement comptable a commencé à s'inverser en 2019-2020 et continuera dans ce sens jusqu'à ce qu'il soit complètement éliminé d'ici la fin du bail en 2031. Ce traitement comptable du bail n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie ou la stabilité financière du Musée.

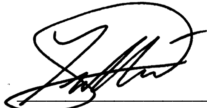
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèles de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction est également responsable de s'assurer que toutes les autres informations contenues dans ce rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société à la date et pour les périodes présentées dans les états financiers trimestriels.



Danika Goosney, Ph. D.
Présidente-directrice générale



Lisa Tallim, CPA, CA
Chef de la Direction Financière

Ottawa, Canada
Le 21 août 2025

État de la situation financière (Non vérifié)

(en milliers de dollars)	au 30 juin 2025	au 31 mars 2025
Actif		
À court terme		
Trésorerie	30 715	26 813
Trésorerie affectée	2 730	2 553
Créances		
Clients	546	578
Ministères et organismes gouvernementaux (note 3)	140	558
Stocks	231	221
Frais payés d'avance	1 592	629
	35 954	31 352
Collections	1	1
Frais payés d'avance	124	144
Avances aux employés	127	157
Placements affectés (note 4)	973	973
Placements (note 4)	12 035	18 302
Immobilisations (note 5)	134 820	136 698
	184 034	187 627
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Fournisseurs et autres	3 743	5 153
Ministères et organismes gouvernementaux (note 3)	689	715
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 6)	1 975	1 926
Revenus, apports, crédits parlementaires et le financement des immobilisations reportés (note 7)	5 043	4 683
	11 450	12 477
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 6)	14 274	14 787
Financement des immobilisations reporté (note 7)	128 214	129 779
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (note 8)	868	919
Avantages sociaux futurs	2 623	2 694
	157 429	160 656
Actif net		
Non affecté	37 116	37 282
Gains de réévaluation accumulés	-	402
Investissement en immobilisations (note 9)	(10 511)	(10 713)
	26 605	26 971
	184 034	187 627

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des résultats pour la période de trois mois terminée le 30 juin (Non vérifié)

(en milliers de dollars)	2025	2024
Revenus (note 10)		
Droits d'entrée et des programmes	1 620	1 542
Opérations auxiliaires	965	873
Intérêts	954	575
Apports	502	312
Services professionnels et scientifiques	142	196
Divers	177	18
	4 360	3 516
Dépenses (note 11)		
Expériences et engagement	3 309	3 223
Entretien et accessibilité des collections	1 003	1 030
Recherche et découverte	1 862	1 570
Services de soutien interne	1 976	1 661
Édifices et terrains	4 921	4 876
	13 071	12 360
Résultats d'exploitation nets avant financement public	(8 711)	(8 844)
Crédits parlementaires (note 12)	8 747	9 535
Résultats d'exploitation nets	36	691

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation pour la période de trois mois terminée le 30 juin (Non vérifié)

(en milliers de dollars)	2025	2024
Gains de réévaluation accumulés au début de la période	402	-
Gains nets non réalisés imputables aux placements	119	-
Montant reclassé à l'état des résultats lié aux placements	(521)	-
Variation nette dans les gains de réévaluation accumulés au cours de la période	(402)	-
Gains de réévaluation accumulés à la fin de la période	-	-

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net pour la période de trois mois terminée le 30 juin (Non vérifié)

(en milliers de dollars)	Non affecté	Investi en immobilisations (note 9)	Gains de réévaluation accumulés	2025	2024
Actif net au début de la période	37 282	(10 713)	402	26 971	19 947
Résultats d'exploitation nets	36	-	-	36	691
Variation nette dans les gains de réévaluation accumulés	-	-	(402)	(402)	-
Variation nette dans l'investissement en immobilisations	(202)	202	-	-	-
Actif net à la fin de la période	37 116	(10 511)	-	26 605	20 638

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie pour la période de trois mois terminée le 30 juin (Non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Encaissements - clients et donateurs	3 972	3 233
Encaissements - crédits parlementaires	7 222	8 133
Décaissements - personnels	(6 989)	(5 671)
Décaissements - fournisseurs	(5 675)	(4 514)
Intérêts reçus	819	575
Intérêts payés	(411)	(455)
Trésorerie (utilisée) générée par les activités de fonctionnement	(1 062)	1 301
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(395)	(561)
Trésorerie utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	(395)	(561)
Activités de placement		
Acquisition de placements	-	(16 500)
Produit de la vente de placements	6 000	-
Trésorerie (utilisée) générée par les activités de placement	6 000	(16 500)
Activités de financement		
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(464)	(420)
Trésorerie utilisée par les activités de financement	(464)	(420)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et de la trésorerie affectée	4 079	(16 180)
Trésorerie au début de la période	26 813	38 998
Trésorerie affectée au début de la période	2 553	2 465
Trésorerie et trésorerie affectée à la fin de la période	33 445	25 283
Trésorerie à la fin de la période	30 715	22 650
Trésorerie affectée à la fin de la période	2 730	2 633
Trésorerie et trésorerie affectée à la fin de la période	33 445	25 283

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Pouvoirs et mission

Le Musée canadien de la nature (la « Société ») a été constitué en vertu de la *Loi sur les musées* le 1^{er} juillet 1990. Société d'État mandataire désignée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), le Musée n'est pas assujéti aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société est classée comme organisme sans but lucratif du secteur public.

La Société a pour mission d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que la connaissance et le degré d'appréciation de celle-ci, par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la mise en valeur de la nature ainsi que des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Une brève description des fonctions de la Société est donnée ci-dessous.

- **Expériences et Engagement**

La Société crée, fait connaître et inspire des occasions d'engagement du public en offrant des expériences immersives de qualité grâce à ses galeries et expositions permanentes, au dialogue numérique, à ses programmes, à ses activités de génération de revenus y compris les droits d'entrée, la location d'installations et les contributions, à sa recherche sur le public et à ses partenariats, afin de promouvoir la compréhension et le respect de la nature, et d'inspirer un soutien philanthropique. Les dépenses découlant de ces activités sont principalement les frais touchant le personnel, les coûts des expositions ainsi que les coûts du marketing et de l'avancement.

- **Entretiens et accès aux collections**

La Société acquiert, développe, préserve et met à la disposition du public des collections d'objets, de spécimens, d'images et de documents d'histoire naturelle qui répondent aux besoins croissants des secteurs public et privé en matière de recherche, d'éducation et d'aide à la prise de décisions éclairées concernant la nature et les changements que subit celle-ci. La collection inclut des spécimens représentatifs de la biodiversité et de la géodiversité (y compris des échantillons génomiques), des collections de bibliothèque et d'archives, et des collections d'œuvres d'art, de photos et de documents historiques. Cette collection nationale, élément important des ressources scientifiques et culturelles du Canada, permet la réalisation de recherches et de découvertes d'envergure internationale. Les dépenses découlant des collections sont principalement les frais touchant le personnel, les coûts liés à l'entretien, à la préservation et au développement des collections, et les coûts de numérisation, y compris l'équipement de numérisation et l'infrastructure de technologie de l'information. Les revenus sont générés principalement par des subventions, des commandites, des partenariats et des dons externes.

- **Recherche et découverte**

La Société, chef de file reconnu dans le domaine des sciences fondées sur les collections, fait progresser le savoir et la compréhension sur la biodiversité, la géodiversité et l'Arctique par la recherche et la découverte, en plus d'élaborer et d'entretenir des réseaux et des liens avec les milieux scientifiques canadiens et internationaux. Les recherches de la Société améliorent notre compréhension de la diversité minérale de la Terre, de la crise internationale de la biodiversité et des incidences des changements climatiques et d'autres moteurs de changement ayant une incidence sur la nature. Les dépenses découlant de ces activités sont principalement les frais touchant le personnel, les coûts liés aux recherches sur le terrain et en laboratoire, et les frais de publication. Les revenus sont générés principalement par des subventions, des commandites, des partenariats et des dons externes.

- **Services de soutien interne**

La Société élabore et met en œuvre des politiques, une structure de reddition de comptes et des procédures qui gouvernent la réalisation de son mandat, y compris la gouvernance, l'orientation stratégique, les services de soutien interne, le suivi des mesures de rendement et les rapports au Parlement. Les services de soutien interne apportent une aide à toutes les divisions de la Société. Leurs fonctions incluent les ressources humaines, les finances, les technologies de l'information, la reddition de comptes interne et externe, la vérification de la conformité, la gestion du risque, les affaires stratégiques et la gouvernance. Les dépenses découlant de ces activités sont principalement les coûts du personnel.

- **Édifices et terrains**

La Société fournit des installations sûres et fonctionnelles qui répondent à toutes les exigences en matière de sécurité et le code du bâtiment. Ces installations sont l'Édifice commémoratif Victoria (« ECV »), situé à Ottawa (Ontario), et le Campus du patrimoine naturel (« CPN »), situé à Gatineau (Québec). Les dépenses découlant de ces activités sont principalement les coûts du personnel et les coûts liés à l'entretien, le nettoyage, la sécurité, le chauffage, la climatisation et aux autres tâches d'exploitation des installations.

Notes afférentes aux états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2025 (En milliers de dollars, sauf mention contraire)

Le 16 juillet 2015, le Gouverneur général en conseil (CP 2015-1105), conformément à l'article 89 de la LGFP, a enjoint la Société d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements aux politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui soit conforme à ses obligations légales, et de faire rapport sur la mise en œuvre de cette directive dans le Plan d'entreprise de la Société. Depuis février 2017, la Société s'est conformée à cette directive et a harmonisé ses politiques et ses pratiques aux politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor pour les dépenses de voyages, de conférences, d'accueil et d'événements.

2. Principales conventions comptables

A) Méthode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public (NCSP) du Canada. La Société a choisi d'appliquer les normes de la Section 4200 relatives aux OSBL, la méthode du report pour comptabiliser les apports, de même que les principales conventions comptables ci-après :

B) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la Société sont évalués au coût, au coût amorti, ou à la juste valeur. Les actifs financiers comprennent la trésorerie affectée et non affectée, les placements affectés et non affectés, les placements qui incluent des dérivés intégrés et les comptes débiteurs, tandis que les passifs financiers comprennent les comptes créditeurs et les charges à payer.

Les instruments financiers subissent chaque année un test de dépréciation à la date de clôture. Toute perte de valeur est comptabilisée dans l'état des résultats. Les comptes débiteurs sont comptabilisés après déduction de toute provision pour dépréciation ou impossibilité de recouvrement. Les comptes créditeurs et les charges à payer ne sont décomptabilisés que lorsque le passif sous-jacent est éteint.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers lorsqu'ils sont initialement comptabilisés. Les coûts de transaction liés à l'acquisition d'instruments financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisés en charges.

C) Trésorerie et trésorerie affectée

La trésorerie, qu'elle soit affectée ou non, est constituée des dépôts auprès d'une institution financière qui peuvent être retirés sans préavis ou pénalité. La trésorerie affectée reflète la partie non utilisée des apports reportés reçus d'individus et d'entités à des fins spécifiées.

D) Stocks

La valeur des stocks est établie au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé au moyen de la méthode du coût pondéré moyen et la valeur de réalisation nette est fondée sur le prix de détail.

E) Collections

La Société détient et conserve des collections inestimables d'objets d'histoire naturelle au bénéfice des Canadiens d'aujourd'hui et de demain. Les collections sont réparties en quatre groupes selon la discipline :

- les sciences de la terre (minéraux, roches, gemmes, fossiles);
- les vertébrés (mammifères, oiseaux, poissons, amphibiens et reptiles);
- les invertébrés (mollusques, insectes, crustacés, parasites, annélides);
- la botanique (algues, plantes vasculaires, bryophytes, lichens).

Étant donné la difficulté à déterminer la juste valeur marchande de ces actifs, la valeur nominale de ces collections est établie à mille dollars dans l'état de la situation financière. Les spécimens achetés pour les collections sont passés en charges dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

F) Placements et placements affectés

Les placements à terme de 10 ans détenus auprès de la Fondation communautaire d'Ottawa (FCO) sont comptabilisés au coût amorti dans l'état de la situation financière. Les placements détenus dont les conditions permettent le remboursement à l'échéance ou à la date de remboursement, selon la décision de l'émetteur, sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif dans l'état des résultats.

Les placements affectés ont été financés par des contributions reçues de parties externes et destinées à des initiatives spécifiques. Les placements affectés sont détenus auprès de la FCO en tant que fonds à épuisement du capital comptabilisés au coût amorti dans l'état de la situation financière. Les sommes investies et les revenus de placement distribués du fonds destinés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont comptabilisés comme revenus reportés dans l'état de la situation financière.

Les placements et les placements affectés de la Société détenus auprès de la FCO sont gérés par la FCO. La gestion inclut l'investissement des fonds, le traitement de distributions à la Société et l'administration des fonds. Les frais de service facturés par la FCO pour la gestion du fonds sont enregistrés comme des dépenses dans l'État des résultats au cours de l'année où ils sont encourus.

La Société détient également des fonds de dotation auprès de la FCO. La Société reçoit des distributions annuelles des fonds de dotation, mais ne contrôle pas les fonds de dotation sous-jacents. La Société a comptabilisé les distributions en tant qu'ajouts à la trésorerie affectée et aux revenus, apports, crédits parlementaires et le financement des immobilisations reportés lorsqu'elles sont émises par le FCO. Les fonds de dotation ne sont pas comptabilisés comme des placements ou des placements affectés dans l'état de la situation financière.

Les placements qui comprennent un dérivé intégré dont les caractéristiques économiques et les risques ne sont pas considérés comme étroitement liés au contrat hôte sont évalués contrat par contrat. Lorsque la Société désigne l'intégralité d'un instrument hybride comme un instrument financier évalué à la juste valeur, l'intégralité de l'instrument hybride est comptabilisée à la juste valeur. Lorsque la Société ne procède pas à cette désignation, le dérivé intégré est bifurqué et comptabilisé séparément à la juste valeur, et le contrat hôte est comptabilisé au coût ou au coût amorti. Après leur comptabilisation initiale, ces placements sont réévalués trimestriellement à chaque date de clôture sur la base des prix de négociation sur les marchés secondaires. Les gains ou pertes non réalisés résultant des variations de la juste valeur de ces placements sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Lorsque le placement est réglé, les gains ou pertes de réévaluation cumulés sont comptabilisés dans l'état des résultats.

Les placements qui ne comprennent pas un dérivé intégré ou qui comprennent des dérivés intégrés considérés comme étroitement liés au contrat hôte sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif dans l'état des résultats.

Les placements de la Société en billets sont émis par des banques canadiennes à charte de l'annexe 1.

G) Immobilisations

Les terrains et les immeubles appartenant au gouvernement du Canada et sous le contrôle de la Société sont comptabilisés, respectivement, au coût d'origine estimatif et au coût d'origine estimatif moins les amortissements cumulés. Le coût d'origine net des immeubles a été inscrit dans les apports reportés pour l'amortissement d'immobilisations, et le coût d'origine estimatif du terrain a été inscrit dans les actifs nets.

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée restante du bail ou sur la durée de vie restante estimative, selon l'éventualité la plus courte. Les biens loués aux termes d'un contrat de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimaux du capital au début du bail et amortis en fonction des paiements annuels du capital, de façon que l'actif soit associé au passif correspondant, ce qui représente le mieux la fin de l'avantage économique.

Notes afférentes aux états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2025 (En milliers de dollars, sauf mention contraire)

Les montants inclus dans les projets d'immobilisations en cours sont transférés à la bonne catégorie d'immobilisations une fois les projets achevés, et sont amortis en conséquence. Toutes les autres immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et amorties sur leur durée de vie utile estimée, selon la méthode linéaire. Les durées de vie utile sont les suivantes :

Immobilisation	Durée de vie (ans)
Édifice commémoratif Victoria	40
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	35
Expositions permanentes	5 à 15
Améliorations locatives	Le moindre de la durée du bail et de la durée de vie économique de l'actif
Améliorations à l'édifice	5 à 25
Équipement et mobilier	5 à 30
Cabinets de collection et rayonnages et compacteurs	35
Site internet	5
Matériel informatique	3 à 5

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation n'est plus en mesure de contribuer à la capacité de la Société à fournir des biens ou des services, le coût de l'immobilisation est réduit à sa valeur résiduelle, le cas échéant, et la dépréciation est comptabilisée comme dépense dans l'état des résultats. Lorsque la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation est inférieure à la valeur comptable nette de l'immobilisation, le coût de cette dernière est réduit à sa valeur résiduelle, le cas échéant, et la dépréciation est comptabilisée comme dépense dans l'état des résultats.

La direction est tenue d'estimer la durée d'utilité attendue des immobilisations. À cette fin, la direction prend en considération l'expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue. La direction examine périodiquement les durées d'utilité estimatives des immobilisations et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.

H) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

La Société comptabilise les obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Société est soumise à des obligations de mise hors service d'immobilisations liées à certains de ses équipements d'exploitation, notamment les refroidisseurs, les réservoirs de diesel, les conduites et les congélateurs, ainsi qu'à l'amiante toujours présent dans l'ECV. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comptabilisées lorsque, en date de la publication de l'information financière, il existe une obligation légale d'engager des coûts de mise hors service d'une immobilisation résultant d'une opération passée ou d'un événement qui s'est produit, qu'on s'attend à ce que des avantages économiques futurs soient abandonnés et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable du montant.

Afin de déterminer la valeur de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la meilleure estimation des dépenses nécessaires à l'acquittement de l'obligation actualisée à la date de l'état de la situation financière est comptabilisée sur une base actualisée à partir du taux d'intérêt sans risque à chaque date de publication de l'information financière. La valeur de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est ajoutée à la catégorie d'immobilisations de l'actif sous-jacent et amortie selon une méthode linéaire sur la durée de vie utile restante de l'actif sous-jacent. L'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est ajustée au fil du temps et comptabilisée comme dépense dans l'état des résultats. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est réévaluée afin de tenir compte des changements dans les estimations. Les changements dans les estimations des flux de trésorerie futurs qui découlent de révisions au calendrier ou aux flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou encore au taux d'actualisation sont comptabilisés comme des augmentations ou des diminutions à l'obligation de mise hors service d'immobilisations et au coût associé à la mise hors service d'immobilisations inclus dans les immobilisations à l'exercice où ils sont connus. Les dépenses réelles liées à l'obligation à la mise hors service d'immobilisations, jusqu'à concurrence du passif alors comptabilisé, sont imputées à l'obligation à mesure que les coûts sont engagés.

Les dépenses nécessaires à l'acquittement des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations par la Société comprennent notamment les coûts nécessaires à la mise hors service ou au démantèlement d'une immobilisation corporelle acquise, construite ou développée pour remédier à la contamination d'une immobilisation corporelle créée par son utilisation

Notes afférentes aux états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2025 (En milliers de dollars, sauf mention contraire)

normale, aux activités postérieures à la mise hors service comme la surveillance, et à la construction d'autres immobilisations corporelles afin d'exécuter les activités postérieures à la mise hors service.

I) Avantages sociaux futurs

i) Prestations au titre du régime de pensions

Les employés admissibles de la Société sont couverts par le régime de pensions de la fonction publique (le « régime »), régime contributif à prestations déterminées établi par la loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les employés et la Société doivent cotiser pour couvrir le coût des services courants. Conformément à la loi en vigueur, la Société n'a aucune obligation légale ou implicite de payer des cotisations supplémentaires à l'égard de tout service passé ou des carences de financement du régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées comme une charge de l'exercice où les employés ont rendu les services et elles représentent l'obligation totale de la Société.

ii) Indemnités de départ et congés de maladie

Les employés ont eu droit à des indemnités de départ jusqu'au 31 mars 2012, tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi.

L'obligation au titre des indemnités de départ pour les employés qui prennent leur retraite ou démissionnent, courue jusqu'au 31 mars 2012 et encore impayée, est mesurée en utilisant la méthode des indemnités projetées. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur la durée de vie restante moyenne d'emploi du groupe de salariés concernés.

La Société comptabilisera les autres indemnités de départ dans la période où l'événement se produira.

La Société accorde aux employés des congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. La Société comptabilise un passif et une charge pour les congés de maladie accumulés par les employés pendant leurs périodes de service.

Le coût de l'obligation au titre des indemnités de départ est déterminé de manière actuarielle en utilisant la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et les meilleures estimations de la direction concernant les coûts futurs. Le coût de l'obligation au titre des congés de maladie est déterminé de manière actuarielle en utilisant la méthode du dernier entré-premier sorti et les meilleures estimations de la direction concernant les coûts futurs. Ces estimations comprennent les taux d'inflation, les taux d'actualisation, les données démographiques des employés et, pour les prestations de congés de maladie, l'utilisation des congés de maladie par les employés actifs. Les gains (pertes) actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées résultent des différences entre l'expérience réelle et l'expérience prévue et des changements dans les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de manière systématique sur la durée de service restante des employés actifs couverts par ces avantages.

J) Comptabilisation des revenus

i) Droits d'entrée et des programmes, opérations auxiliaires et revenus divers

Droits d'entrée et des programmes

Les droits d'entrée et des programmes comprennent les droits d'entrée générale, les droits d'entrée aux expositions temporaires, les droits de programmes et les droits d'adhésion. Les revenus des droits d'entrée et de programmes sont comptabilisés lorsqu'il existe un accord, que le prix est établi et déterminable et que le paiement a été encaissé dans le cas des droits d'entrée, ou que l'encaissement est raisonnablement assuré pour les droits de programmes qui n'ont pas été payés avant la prestation du programme, et que le Musée a accordé l'accès aux expositions générales ou aux expositions temporaires, ou qu'il a organisé des visites guidées, des ateliers ou d'autres programmes spécifiés.

Pour les adhésions, les obligations de performance du Musée comprennent l'accès illimité au Musée pendant les heures d'ouverture au public et des rabais spécifiques sur les biens et services du Musée. Les adhésions ont une durée d'un an et sont achetées par les clients à l'avance. Les achats d'abonnements sont comptabilisés en tant que revenus reportés au moment de l'achat, puis reconnus linéairement comme revenus sur la durée d'un an de l'abonnement.

Opérations auxiliaires

Les principales opérations auxiliaires sont les ventes en boutique, le stationnement et la location des installations de l'ECV. Les revenus de la boutique sont générés par la vente de marchandises à la Boutique Nature du Musée. Les obligations de performance du Musée sont remplies lorsque la possession des biens achetés est transférée au payeur. Les revenus sont comptabilisés au moment de la vente.

Notes afférentes aux états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2025 (En milliers de dollars, sauf mention contraire)

En ce qui concerne le stationnement, les obligations de performance de la Société sont remplies lorsque le payeur se voit accorder l'accès aux parcs de stationnement du Musée à l'ECV. Le stationnement est offert sur une base journalière et mensuelle. Pour le stationnement journalier, le revenu est comptabilisé lorsque le visiteur quitte le stationnement du Musée. Pour le stationnement mensuel, le stationnement est payé et comptabilisé le même mois. Le stationnement mensuel est illimité et n'est pas lié à la fréquence d'utilisation.

Le Musée offre plusieurs espaces à l'ECV pour la location par des parties externes pour des mariages, des conférences et d'autres événements. En plus de l'utilisation de l'espace physique, le Musée offre également des services audiovisuels à la discrétion du payeur. Les obligations de performance du Musée sont satisfaites lorsque l'accès aux installations du Musée est assuré à la date de l'événement et que tous les services contractuels sont fournis. Les revenus sont comptabilisés lorsque l'événement a lieu. Les paiements reçus à l'avance sont comptabilisés en tant que revenus reportés jusqu'à ce que l'événement ait lieu.

Revenus divers

Les revenus divers consistent principalement en locations temporaires d'expositions de la Société ("prêts d'expositions") pour des expositions dans des installations de clients. Les obligations de performance de la Société liées aux prêts d'expositions comprennent la livraison et l'utilisation autorisée des structures d'expositions temporaires, du matériel et des articles de collection. Lorsque les paiements sont reçus avant le prêt de l'exposition ou avant l'achèvement du prêt, toute partie non gagnée est enregistrée en tant que revenu reporté. Les revenus des prêts d'expositions sont comptabilisés de manière égale sur la durée du prêt.

ii) Apports

Les apports comprennent les apports en espèces, les commandites, les dons de spécimens et les dons en nature.

Apports en espèces

Les apports sont constitués de dons reçus de particuliers, de fondations et d'entreprises, ainsi que de dons de spécimens. La société applique la méthode du report pour comptabiliser ses apports, comme c'est le cas pour les organismes à but non lucratif.

Les apports non affectés sont comptabilisés en tant que revenus dans l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports soumis à des restrictions externes sont comptabilisés en tant que revenus reportés jusqu'à ce que les dépenses correspondantes soient encourues et les revenus sont alors comptabilisés.

Les apports soumis à des restrictions externes pour l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés dans l'état de la situation financière lorsque les fonds sont reçus. Lorsque les immobilisations amortissables sont achetées, la partie de l'apport utilisé pour l'acquisition de ces immobilisations est alors reclassée en tant que financement d'immobilisations reporté dans l'état de la situation financière et comptabilisée en tant que revenu dans l'état des résultats sur la même base que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les revenus de placements liés aux apports affectés sont d'abord enregistrés dans l'état de la situation financière en tant que revenus reportés, puis reconnus comme revenus dans l'état des opérations au cours de l'année fiscale durant laquelle les dépenses correspondantes sont encourues.

Commandites

Les commandites comprennent un soutien en espèces ou en nature reçu de particuliers, de fondations et d'entreprises pour des programmes ou des initiatives spécifiques. Les commandites sont comptabilisées comme des transactions d'échange. Les commandites sont comptabilisées à titre de revenus reportés jusqu'à ce que les obligations de performance de la Société soient remplies, moment auquel les revenus sont comptabilisés.

Les obligations de performance associées aux commandites peuvent inclure des services de marketing, l'utilisation d'un espace désigné dans les installations du Musée lors d'événements spécifiques, les droits de dénomination, l'admission à des événements spécifiques ou toute autre contrepartie non monétaire.

Dons de spécimens et dons en nature

Les dons de spécimens sont comptabilisés comme des apports en nature en utilisant la juste valeur à la date de l'apport, lorsque la juste valeur du don a été déterminée par une évaluation professionnelle. Si une valeur d'évaluation ne peut être déterminée, aucune valeur n'est attribuée au don spécimen et aucune transaction n'est comptabilisée aux fins de

Notes afférentes aux états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2025 (En milliers de dollars, sauf mention contraire)

l'information financière. Pour les dons en nature, y compris les commandites, le prix de transaction est considéré comme la juste valeur des biens ou services reçus.

iii) Services professionnels et scientifiques

Les services professionnels et scientifiques comprennent le financement externe restreint reçu pour des projets de recherche, projets scientifiques ou autres projets professionnels spécifiques. Lorsque le financement d'un projet affecté à l'externe est reçu avant un projet, il est comptabilisé comme un revenu reporté. Lorsque des dépenses sont engagées pour faire progresser ou terminer les projets conformément aux modalités précisées dans l'entente de financement connexe, un montant égal de revenus reportés est comptabilisé à titre de revenus de services professionnels et scientifiques.

iv) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de revenus lorsque les paiements sont autorisés et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf lorsqu'il y a une stipulation qui donne lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. Dans ce cas, le financement est comptabilisé à titre de revenus reportés et comptabilisé à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Ainsi, les crédits destinés à l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés en revenus reportés et reconnus en revenus sur la même base que l'amortissement des immobilisations acquises.

v) Revenu en intérêts

Les intérêts sur la trésorerie et les placements non affectés sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice où ils sont gagnés. Les intérêts gagnés sur les placements affectés à l'externe sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées, y compris sur la même base que l'amortissement de celles liées à l'achat d'immobilisations.

vi) Placements et placements affectés

Les revenus de placement distribués à partir du fonds à terme de 10 ans sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats.

Les sommes investies et les revenus de placement distribués du fonds à épuisement du capital pour l'achat d'immobilisations amortissables sont comptabilisés comme revenus reportés dans l'état de la situation financière. Lorsque les immobilisations amortissables sont acquises, la portion des revenus utilisée pour l'acquisition de ces immobilisations est alors reclassée à titre de fonds pour les dépenses en capital reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisée comme revenus dans l'état des résultats sur la même base que l'amortissement relatif aux immobilisations correspondantes. Les montants dépensés et les revenus de placement distribués par le fonds pour des dépenses particulières sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés comme revenus dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont remplies et les dépenses connexes sont engagées.

K) Services bénévoles

Les bénévoles consacrent chaque année au Musée un nombre important d'heures. Puisqu'il est difficile d'évaluer sa juste valeur, cette prestation de services à titre gracieux ne figure pas aux états financiers de la Société.

L) Opérations interentités

Les opérations entre entités apparentées autres que les opérations interentités sont comptabilisées à la valeur d'échange. Réalisées entre deux entités sous contrôle commun, les opérations interentités sont comptabilisées sur une base brute et mesurées à la valeur comptable, à l'exception de ce qui suit :

- Les opérations interentités sont mesurées à la valeur de l'échange lorsqu'elles sont entreprises selon des modalités semblables à celles adoptées si les entités avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts fournis sont recouverts.
- Les biens ou les services échangés gratuitement entre entités sous contrôle commun ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, notamment les services d'audit du Bureau du vérificateur général du Canada et les services de pension de Services publics et Approvisionnement Canada.

Notes afférentes aux états financiers
pour l'exercice terminé le 30 juin 2025
(En milliers de dollars, sauf mention contraire)

M) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés à titre d'actif et de passif et sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés à titre de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les avantages futurs des employés, la durée de vie utile estimative des immobilisations et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont les éléments les plus significatifs pour lesquels des estimations sont utilisées. Les résultats réels pourraient différer largement des estimations. Ces dernières sont revues annuellement et les ajustements, s'ils s'avèrent nécessaires, seront comptabilisés à l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

N) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des passifs qui peuvent devenir réels lorsqu'au moins un événement à venir se produit ou ne se produit pas. Si l'événement à venir est susceptible de se produire ou de ne pas se produire, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, il convient de comptabiliser un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou qu'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires des états financiers.

O) Ventilation des dépenses

La Société n'applique pas la méthode d'imputation des coûts à des fins de répartition de ses charges entre ses fonctions.

3. Opérations interentités

La Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Société a effectué des opérations avec ces entités dans le cours normal des activités, aux mêmes conditions, que celles conclues avec des parties non apparentées et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

	2025	2024
Revenus auprès d'apparentés du gouvernement du Canada:		
Services professionnels et scientifiques	65	118
Apports	31	1
Divers	10	17
Opérations auxiliaires	6	15
	112	151

	2025	2024
Dépenses auprès d'apparentés du gouvernement du Canada :		
Coût du personnel	816	517
Impôts fonciers	334	317
Gestion de l'information, infrastructure et systèmes	5	5
Fret et transport	2	2
Marketing et communications	1	-
	1 158	841

**Notes afférentes aux états financiers
pour l'exercice terminé le 30 juin 2025**
(En milliers de dollars, sauf mention contraire)

Ci-après se trouvent les soldes auprès de parties apparentées au gouvernement du Canada non réglés à la fin de la période :

	30 juin 2025	31 mars 2025
Créances sur les parties apparentées	140	558
Dettes envers les parties apparentées	689	715

4. Placements affectés et placements

Au 30 juin 2025, la Société détenait des placements affectés dans un fonds à épuisement et dans un fonds de dotation au sein de la FCO. Les placements affectés sont évalués au coût amorti.

Au 30 juin 2025, les placements de la Société se composent de deux billets non garantis notés AA, remboursables par anticipation, d'un montant en principal de 5 250 000 dollars chacun, détenus par l'intermédiaire d'une banque à charte canadienne de l'annexe 1, et d'un fonds à terme détenu auprès de la FCO. Les placements sont évalués au coût amorti.

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2025, le billet de dépôt à capital protégé noté AA de la Société détenu par l'intermédiaire d'une banque canadienne agréée de l'annexe 1 a été réglé. Le billet avait un capital de 6 000 000 dollars et des gains de réévaluation cumulés de 0,5 million de dollars au moment du règlement. Le billet a été comptabilisé à sa juste valeur.

L'évolution des placements et placements affectés se présente comme suit :

	Placements (FCO)	Placements (Billets à recevoir)	Placements (Billet de dépôt)	Total	Placements affectés
Solde au 31 mars 2024	950	-	-	950	1 059
Acquisitions	-	10 500	6 000	16 500	-
Intérêts courus	-	419	-	419	-
Revenus	94	-	-	94	145
Gains nets de réévaluation	-	-	402	402	-
Frais	(11)	-	-	(11)	(31)
Distributions	(52)	-	-	(52)	(200)
Solde au 31 mars 2025	981	10 919	6 402	18 302	973
Intérêts courus	-	135	-	135	-
Revenus	-	-	-	-	-
Gains nets de réévaluation	-	-	119	119	-
Vente de placements	-	-	(6 521)	(6 521)	-
Solde au 30 juin 2025	981	11 054	-	12 035	973

Notes afférentes aux états financiers
pour l'exercice terminé le 30 juin 2025
(En milliers de dollars, sauf mention contraire)

5. Immobilisations

Coût

	31 mars 2025				30 juin 2025
	Solde d'ouverture	Ajouts	Transferts	Dispositions/ dépréciation	Solde de clôture
Édifice commémoratif Victoria	205 016	(56)	-	-	204 960
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	35 040	-	-	-	35 040
Améliorations à l'édifice	10 160	54	-	-	10 214
Expositions permanentes	13 279	-	-	-	13 279
Améliorations locatives	12 933	(1)	-	-	12 932
Équipement et mobilier	8 031	31	17	-	8 079
Cabinets de collection et rayonnages	3 985	-	-	-	3 985
Terrains	627	-	-	-	627
Travaux en cours	441	183	(17)	-	607
Matériel informatique	4 863	3	-	-	4 866
Site internet	486	-	-	-	486
	294 861	214	-	-	295 075

Amortissement cumulé

	31 mars 2025				30 juin 2025
	Solde d'ouverture	Ajouts		Dispositions/ dépréciation	Solde de clôture
Édifice commémoratif Victoria	89 151	1 252	-	-	90 403
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	28 757	247	-	-	29 004
Améliorations à l'édifice	5 052	132	-	-	5 184
Expositions permanentes	10 220	197	-	-	10 417
Améliorations locatives	10 779	96	-	-	10 875
Équipement et mobilier	6 184	92	-	-	6 276
Cabinets de collection et rayonnages	3 089	29	-	-	3 118
Matériel informatique	4 639	23	-	-	4 662
Site internet	292	24	-	-	316
	158 163	2 092	-	-	160 255

**Notes afférentes aux états financiers
pour l'exercice terminé le 30 juin 2025**
(En milliers de dollars, sauf mention contraire)

Valeur comptable nette

	30 juin 2025	31 mars 2025
Édifice commémoratif Victoria	114 557	115 865
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	6 036	6 283
Améliorations à l'édifice	5 030	5 108
Expositions permanentes	2 862	3 059
Améliorations locatives	2 057	2 154
Équipement et mobilier	1 803	1 847
Cabinets de collection et rayonnages	867	896
Terrains	627	627
Travaux en cours	607	441
Matériel informatique	204	224
Site internet	170	194
	134 820	136 698

La charge d'amortissement pour l'exercice était de 2,1 millions de dollars (30 juin 2024 - 2,1 millions de dollars). Aucun équipement et mobilier n'ont été vendu ou décomptabilisé au cours des trimestres terminés le 30 juin 2024 et 2025.

6. Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

Le Campus du patrimoine naturel abrite les collections d'histoire naturelle et les fonctions administratives de la Société sur un domaine lui appartenant et situé à Gatineau, au Québec. L'acquisition de l'édifice se fait au moyen d'un contrat de location-acquisition, dont l'échéance est fixée à 35 ans. La Société s'est engagée à payer le loyer en toutes circonstances et, advenant la résiliation du bail, à la suite d'une décision de la Société ou autrement, elle versera un loyer suffisant pour rembourser tous les coûts de financement de l'édifice. La direction a l'intention de s'acquitter intégralement de l'obligation financière découlant du contrat de location-acquisition et d'obtenir le titre de propriété de l'édifice en 2031 en exerçant son droit d'achat pour dix dollars.

Les versements minimaux futurs de loyer relatifs à l'obligation découlant du contrat de location-acquisition ont été estimés comme suit :

	30 juin 2025	31 mars 2025
Total des versements minimaux futurs	(1) 21 875	22 750
Déduire : intérêts implicites	(5 626)	(6 037)
Valeur actualisée de l'obligation financière	16 249	16 713
Tranche à court terme	1 975	1 926
Tranche à long terme	14 274	14 787
	16 249	16 713

1) Le total des sommes à payer aux termes du contrat de location-acquisition est fondé sur un taux d'intérêt fixe de 9,88 %, pour une période de 35 ans, établi au moment de la signature du bail.

Les versements minimaux futurs de loyer relatifs à l'obligation découlant du contrat de location-acquisition ont été estimés pour chaque exercice comme suit :

	2026	2027	2028	2029	2030	Par la suite
Versements minimaux futurs	2 625	3 500	3 500	3 500	3 500	5 250

7. Revenus, apports, crédits parlementaires et le financement des immobilisations reportés

Les revenus reportés, les apports et les crédits parlementaires représentent les paiements reçus des clients, des donateurs, des promoteurs, des partenaires ou le gouvernement fédéral qui sont restreints à des fins précises. Le financement est reporté lorsqu'il est reçu et est comptabilisé lorsque le financement a été utilisé aux fins précisées. Les changements dans les revenus, apports et crédits parlementaires reportés s'établissent comme suit :

Produits, apports et crédits parlementaires reportés

	31 mars 2025		30 juin 2025
	Solde d'ouverture	Financement reçu	Comptabilisés comme revenu
Apports	3 936	502	(390)
Revenus d'exploitation	747	1 184	(936)
	4 683	1 686	(1 326)
			Solde de clôture
			4 048
			995
			5 043

Les fonds pour les dépenses en capital reportés représentent la tranche des crédits parlementaires et des apports affectés de sources non gouvernementales utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables. Les changements dans les fonds pour les dépenses en capital reportés s'établissent comme suit :

Financement des immobilisations reporté

	31 mars 2025		30 juin 2025
	Solde d'ouverture	Immobilisations acquises	Comptabilisés comme revenu
Crédits parlementaires	129 088	272	(1 798)
Apports	691	-	(39)
	129 779	272	(1 837)
			Solde de clôture
			127 562
			652
			128 214

8. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations représentent la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs qui seront nécessaires à la Société pour s'acquitter de ses obligations légales liées à la mise hors service de ses immobilisations corporelles. La Société est soumise à des obligations de mise hors service d'immobilisations liées à certains de ses équipements d'exploitation, notamment les refroidisseurs, les réservoirs de diesel, les conduites et les congélateurs, ainsi qu'à l'amiante présent dans l'ECV. Un taux sans risque de 3,56 % (contre 3,23 % au 31 mars 2025) et un taux d'inflation de 2,00 % (contre 2,00 % au 31 mars 2025) ont été utilisés pour déterminer la valeur actualisée des obligations. Pour établir son taux sans risque, la Société s'appuie sur le rendement des obligations de la Banque du Canada. L'obligation de mise hors service d'immobilisations non actualisée et non gonflée au 30 juin 2025 était de 1,2 million de dollars (contre 1,2 million de dollars au 31 mars 2025). Aucune obligation de mise hors service d'immobilisations n'a été relevée ou acquittée au cours des périodes terminées le 30 juin 2025 ou le 30 juin 2024. Les obligations devraient être contractées entre 2036 et 2046. La Société n'est pas tenue par la loi de détenir une garantie financière ou une réserve de fonds pour s'acquitter de ses obligations actuelles de mise hors service d'immobilisations.

Notes afférentes aux états financiers
pour l'exercice terminé le 30 juin 2025
(En milliers de dollars, sauf mention contraire)

Voici les changements aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations :

	Équipement et mobilier	Améliorations locatives	Édifice commémoratif Victoria	Total des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations
Solde au 31 mars 2024	16	29	800	845
Modifications des estimations	-	1	43	44
Accrétion de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	-	2	28	30
Solde au 31 mars 2025	16	32	871	919
Modifications des estimations	(1)	(1)	(56)	(58)
Accrétion de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	-	-	7	7
Solde au 30 juin 2025	15	31	822	868

9. Investissement en immobilisations

L'investissement en immobilisations, dont les affectations sont d'origine interne, se compose comme suit :

	30 juin 2025	31 mars 2025
Immobilisations (note 5)	134 820	136 698
Moins montants financés par :		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 8)	(868)	(919)
Contrat de location-acquisition (note 6)	(16 249)	(16 713)
Financement des immobilisations reporté (note 7)	(128 214)	(129 779)
	(10 511)	(10 713)

**Notes afférentes aux états financiers
pour l'exercice terminé le 30 juin 2025**
(En milliers de dollars, sauf mention contraire)

La variation nette dans l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	30 juin 2025	31 mars 2025
Acquisitions d'immobilisations	214	1 409
Ajout : remboursement de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition	464	1 745
Moins : accréation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	(7)	(30)
Ajout : modifications des estimations de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	58	(44)
Moins : acquisitions d'immobilisations financées avec le financement des immobilisations reporté	(273)	(1 273)
Immobilisations achetées avec les fonds de la Société	456	1 807
Disposition nette d'immobilisations	0	(12)
Amortissement du financement des immobilisations reporté	1 838	7 536
Amortissement des immobilisations	(2 092)	(8 539)
Variation nette dans l'investissement en immobilisations	202	792

10. Revenus

Les principales sources de revenus de la Société se détaillent comme suit :

Droits d'entrée et des programmes

	2025	2024
Droits d'entrée	1 262	1 144
Adhésions	138	133
Programmes	220	265
	1 620	1 542

Opérations auxiliaires

	2025	2024
Revenus de la boutique	286	291
Stationnement	319	223
Location des installations à l'ECV	206	214
Services - collections CPN	87	85
Location des installations au CPN	50	49
Loyer de la cafétéria	17	11
	965	873

Notes afférentes aux états financiers
pour l'exercice terminé le 30 juin 2025
(En milliers de dollars, sauf mention contraire)

Intérêts

	2025	2024
Trésorerie	299	575
Placements	134	-
Gains de réévaluation réalisés	521	-
	954	575

Apports

	2025	2024
Apports et commandites en argent	369	301
Spécimens donnés aux fins des collections	133	11
	502	312

Services professionnels et scientifiques

	2025	2024
Services professionnels et scientifiques - en espèces	70	124
Services professionnels et scientifiques - en nature	72	72
	142	196

Divers

	2025	2024
Programme des prêts d'expositions	148	-
Autre	29	18
	177	18

11. Sommaire des dépenses par objets

	2025	2024
Coût du personnel	5 761	5 333
Amortissement des immobilisations	2 092	2 138
Services professionnels et spéciaux	1 351	1 075
Exploitation et entretien des édifices	1 145	1 234
Impôts fonciers	698	648
Expositions	419	317
Gestion de l'information, infrastructure et systèmes	412	444
Intérêts sur obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	411	455
Frais de déplacement	180	127
Réparations et entretien	131	210
Coût des marchandises vendues - natureBOUTIQUE	125	127
Marketing et communications	117	142
Spécimens aux fins des collections	99	4
Fret et transport	9	13
Accrétion de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	7	7
Divers	114	86
	13 071	12 360

12. Crédits parlementaires

Pour accomplir sa mission, la Société bénéficie de financement public. Ce financement public se présente comme suit :

	2025	2024
Opérations	7 222	6 930
Supplémentaire	-	1 203
Amortissement d'apports reportés liés aux immobilisations	1 798	1 848
Crédits utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables	(273)	(446)
Crédits parlementaires constatés durant l'année	8 747	9 535

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation pour l'année en cours.